

## Communiqué

*Brest, le 22 janvier 2021* – Le Crédit Mutuel Arkéa prend acte de l'information reçue cet après-midi de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel d'un report au 2 février de l'examen en vue de son adoption du projet de décision de caractère général "relative au renforcement de la cohésion" initialement prévu le 25 janvier. Il est également pris acte du fait que la CNCM envisage une possible révision de ce projet.

Notre détermination reste intacte et nous réaffirmons notre ferme opposition à toute mesure imposée qui serait de nature à entraver l'expression de nos spécificités, la maîtrise de nos choix stratégiques, de nos choix de développement et de notre liberté d'entreprendre.

Le Crédit Mutuel Arkéa reste pleinement mobilisé et sera particulièrement vigilant aux implications de tout nouveau projet de décision de caractère général.

### **A propos du groupe Arkéa**

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,8 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 165 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d'informations sur [www.arkea.com](http://www.arkea.com)

**Contact presse** : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - [ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com](mailto:ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com)